

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté  
**Point n°2011/29 du 21 juillet 2011**

Informations du mercredi 13 au mercredi 20 juillet

| A la Une |

**Lutte contre le moustique tigre en Suisse**

En 2010, les premiers cas confirmés humains autochtones de dengue et de chikungunya ont été détectés en France métropolitaine, dans la région PACA. Simultanément, le nombre de cas importés de dengue en métropole explosait et la zone d'implantation du moustique tigre *Aedes albopictus*, originaire d'Asie du sud-est et de l'océan Indien, poursuivait son extension<sup>1</sup>.

Les activités humaines, en particulier le transport et le commerce, amènent constamment de nouvelles espèces animales et végétales et le changement climatique peut favoriser leur propagation. Le moustique tigre est transporté involontairement dans les habitacles de voiture ou dans les marchandises, via le commerce des pneus usagés ou de plantes exotiques. C'est sans doute par le transport qu'il a été amené sur une aire d'autoroute de Bourgogne en 2010. Le moustique tigre ne pique pas seulement au crépuscule et au lever du jour, mais aussi pendant la journée. La transmission du virus de la dengue ou du chikungunya s'effectue par l'intermédiaire de ce vecteur qui peut être à l'origine d'épidémies s'il pique des personnes infectées. Lors de la piqûre, le moustique prélève le virus sur une personne infectée et peut le transmettre lors d'une autre piqûre.

La Suisse, pays limitrophe de la Franche-Comté, a constaté la présence de ces moustiques depuis plusieurs années ce qui a conduit les Offices fédéraux de l'environnement et de la santé publique à publier un concept de lutte contre le moustique tigre. Ce concept s'articule selon trois axes : la prévention, la surveillance et la lutte proprement dite<sup>2</sup>.

La prévention vise notamment à empêcher l'introduction accidentelle de nouvelles espèces de moustiques (exigences sur le transport et le stockage des marchandises à risque), à éviter l'apparition de nouveaux lieux de ponte (jardinerie, entrepôts de magasin de bricolage, dépôts de marchandises à ciel ouvert), à éliminer des gîtes de ponte (eaux stagnantes tels que collecteurs d'eau, eaux résiduelles, biotopes) et donc à empêcher le développement des moustiques.

La surveillance permet de détecter les dangers (identification des moustiques, agents pathogènes, exposition) et de déclencher les mesures correctives propres à empêcher la multiplication des moustiques tigres et à évaluer les résultats des actions. Celle-ci concerne les zones où les populations sont installées et les voies de communication importantes.

La lutte revêt un caractère anticipatif et doit empêcher la survenue d'épidémies. Elle concerne la prévention de la piqûre (habillement), la diminution de la densité des moustiques (élimination des gîtes à moustiques, des larves et des formes adultes), la prévention des effets liés à l'utilisation d'insecticides sur la santé humaine et sur l'environnement (résistance aux insecticides, toxicité, accumulation, persistance) et, la surveillance des populations de moustiques et des cas de maladies (actions de lutte ciblées).

<sup>1</sup> <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-de-veille-sanitaire/Tous-les-numeros/Sud/Bulletin-de-veille-sanitaire-Paca-Corse-n-3-juillet-2011>

<sup>2</sup> <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/23531.pdf>

## | Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole		1		1				
Méningite								
Légionellose								
Hépatite A								
Tuberculose				1				
TIAC*							1	

\* Toxi-Infection Alimentaire Collective

**Autres signalements**Environnementaux :

- 1 pollution microbiologique d'eau du réseau dans un établissement médico-social du Doubs
- 1 non-conformité des eaux de baignades concernant un site de la Nièvre
- Restrictions d'usage d'eau potable au cours de la semaine 28 en Franche-Comté : Communes de Cirey les Bellevaux (contamination bactériologique), de Saint Sulpice, Villers la Ville, Beveuge, Saint-Ferjeux, Georfans et Villargent (effraction du réservoir) en Haute-Saône.

## | Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte.  
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

| Tableau 2 |

### Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

Département		Bourgogne				Franche-Comté			
		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir
  Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir
  Département actuellement en niveau MIGA

Le tableau de prévisions nationales d'IBM de Météo-France peut être consulté sur le site [www.meteo.fr/meteonet/ars-pref](http://www.meteo.fr/meteonet/ars-pref). Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site [www.atmosfair-bourgogne.org](http://www.atmosfair-bourgogne.org) pour la Bourgogne et [www.atmo-franche-comte.org](http://www.atmo-franche-comte.org) pour la Franche-Comté.

## | Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

### Commentaires :

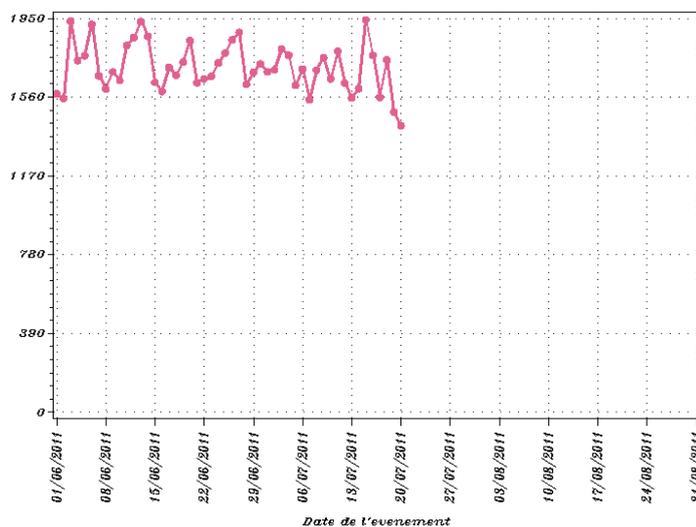
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [\[en savoir plus...\]](#).

### Complétude :

Les indicateurs de tous les hôpitaux ont pu être pris en compte.

| Figure 1 |

### Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions

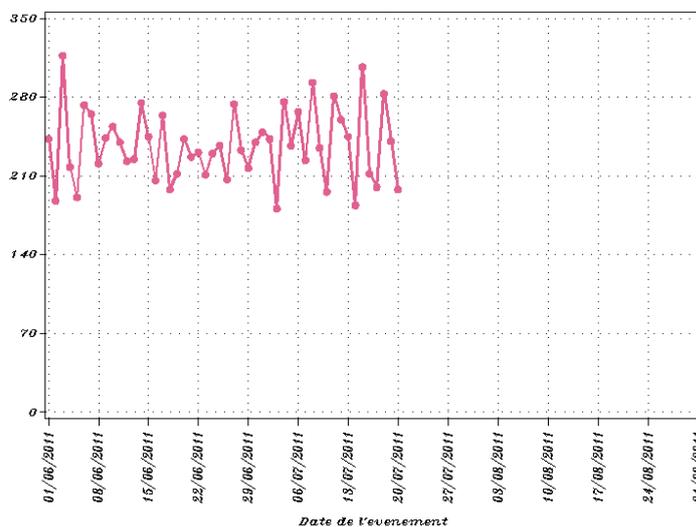


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

| Figure 2 |

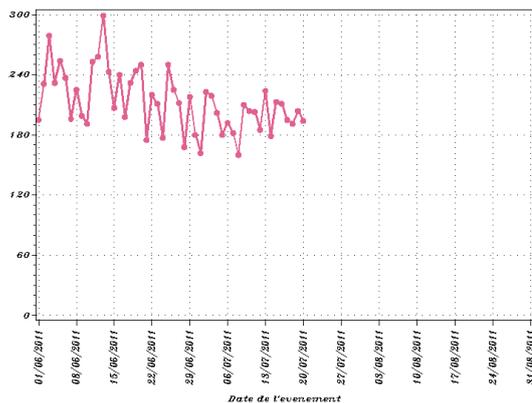
### Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions



Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 3

Nombre de d'actes SOS Médecins des 2 régions

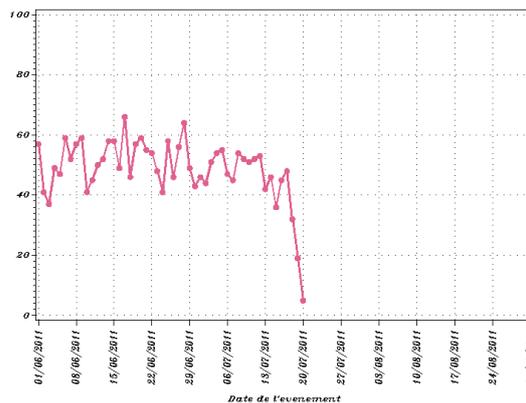


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Figure 4

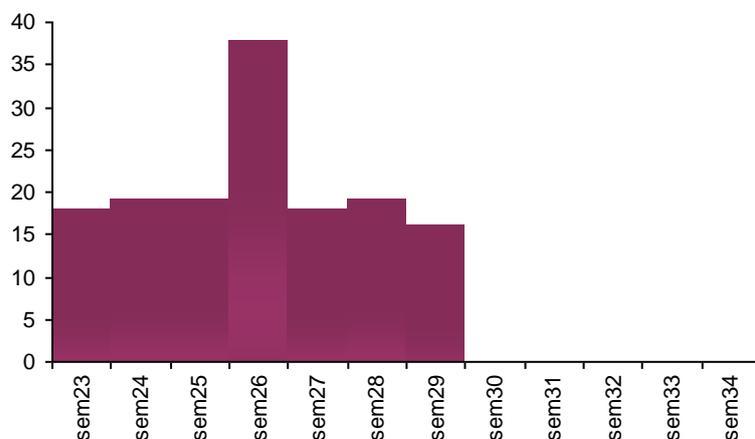
Nombre de décès issus des états civils des 2 régions\*



Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 5

Nombre de pathologies liées à la chaleur\*\* dans les 2 régions



\* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)

\*\* comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud<sup>®</sup>,  
ARS sièges et délégations territoriales,  
Samu Centre 15,  
Météo France,  
ainsi qu'à l'ensemble des  
professionnels de santé qui participent  
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire  
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Lucie Schapman  
Anne Serre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Statisticienne  
Sandrine Daniel

Interne de santé publique  
Farid Kabiche

Stagiaire  
Nelly Krebs

Secrétaire  
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication  
Françoise Weber, Directrice Générale  
de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion  
Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : [ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr)  
<http://www.invs.sante.fr>